

Conseil municipal du 26 février 2026

Communiqué

Le 26 février à 20 h, les élus de Morillon se sont réunis en salle consulaire pour la dernière séance du Conseil municipal du mandat 2020-2026. À l'ordre du jour étaient notamment inscrites les décisions financières annuelles. Du fait de la panne informatique nationale pénalisant les services de la Trésorerie, les élus n'ont pu approuver le compte financier unique 2025. Afin de ne pas retarder le vote du budget 2026, les élus ont fait le choix de procéder à une reprise anticipée des résultats sur la base des résultats confirmés par le comptable public. Maîtrisant les dépenses et optimisant les recettes, un excédent global de 369 012 € a ainsi pu être dégagé et inscrit en recettes pour l'exercice 2026.

Concernant le budget primitif pour l'exercice 2026, celui-ci a été adopté à l'unanimité pour un montant total de 10 213 336 €, dont 5 025 914 € en fonctionnement et 5 187 422 € en investissement. Après avoir acté les réalisations de 2025, les élus ont confirmé les principaux projets pour l'année 2026. Plus précisément, le Conseil municipal a concomitamment approuvé la modification de l'autorisation de programme dédiée aux travaux de réhabilitation des espaces publics de la station de Morillon 1100 – Les Esserts. L'objectif était de préciser le coût final du projet, d'inscrire les subventions attribuées et recettes générées pour ce projet, lesquelles permettent de réduire de 481 994 € l'autofinancement communal, et d'envisager la poursuite de cette opération. Le projet de mairie a également fait l'objet d'une autorisation de programme et de crédits de paiement, actant la répartition sur plusieurs exercices de son coût total, estimé à 2 250 390,40 € HT, mais aussi la perception des subventions potentielles évaluées à 857 000 €. Soucieux de maximiser les financements potentiels des travaux communaux, le Conseil municipal a également décidé, durant cette séance, de solliciter une subvention de l'État pour le financement des travaux de réparation du pont du Sauvageon. Les études et travaux nécessaires à la rénovation pourraient ainsi être financé à hauteur de 60 % du coût HT par l'État. Dans un autre registre, les élus ont confirmé leur volonté de soutenir le tissu associatif local en validant l'attribution d'une enveloppe globale de 76 200 € aux associations locales.

Poursuivant l'ordre du jour, le Conseil municipal a également pris acte de la seconde concertation du public concernant les aménagements de sécurisation des routes de Samoëns et du Verney à l'entrée du village. Ainsi, les élus ont constaté que les aménagements adaptés à la suite du retour de la concertation 2025 étaient jugés plus efficaces et pertinents même si des améliorations peuvent encore être apportées. Aussi, le bilan comprenait également les propositions d'adaptation du dispositif, lesquelles seront testées d'avril à novembre prochain.

Sur un tout autre sujet, les élus ont approuvé la conclusion d'un contrat avec l'entreprise Warner Bros confirmant l'accueil des épreuves d'Enduro de la Coupe du monde de VTT pour la deuxième année consécutive. Comme en 2025, ce partenariat permettra à Morillon de participer à une campagne publicitaire pour promouvoir la destination à l'international sur les chaînes Eurosport. Concomitamment, le Conseil municipal a confirmé sa volonté de solliciter prochainement le classement de la commune en station de tourisme. Celui-ci permettra à Morillon de voir reconnaître la qualité de son offre touristique et d'être considéré comme une véritable destination touristique.

Pour terminer, les élus ont approuvé à l'unanimité la conclusion d'un avenant à la promesse de vente conclue avec la société CARE Promotion pour la vente d'un terrain à bâtir sur le plateau des Saix afin notamment de prolonger la date de validité de la promesse suite à l'obtention tardive du permis de construire. Ceci permettra de réaliser effectivement cette vente, qui permettra de générer une recette de 1 322 325 €, dont 62 % seront versés en 2026.

Avant de clôturer officiellement cette ultime séance, le maire a tenu à remercier l'ensemble des élus pour leur mandat. Regrettant les propos diffamatoires et injurieux proférés régulièrement sur les réseaux sociaux, il a appelé à l'apaisement dans le cadre des élections municipales à venir.

Fait à Morillon, le 3 mars 2026.